

République Démocratique du Congo
Coordination des Actions de Plaidoyer de la Société Civile
pour la Gouvernance des Ressources Naturelles

ACTION URGENTE !

« Justice pour le lanceur d’alerte M. Claude MIANZUILA DISIMBA à Mbuji-Mayi »

La Société Civile exige la remise en liberté de Claude MIANZUILA DISIMBA, victime d’intimidations et d’instrumentalisation de la justice visant à le réduire au silence

Les Organisations Membres de la Coordination des Organisations de la Société Civile, œuvrant pour la promotion de la gouvernance des Ressources Naturelles en RDC, sont vivement préoccupées par l’arrestation et la détention abusives de M. Claude MIANZUILA DISIMBA, lanceur d’alertes et expert en évaluation des diamants bruts à Mbuji-Mayi dans la Province du Kasai Oriental.

Pour avoir tiré la sonnette d’alarme sur les malversations financières au sein de la MIBA (Minière de Bakwanga), entreprise du portefeuille de l’Etat du secteur minier en difficulté depuis deux décennies à cause de la mauvaise gestion, M. Claude MIANZUILA a été illégalement arrêté depuis le 04 Juillet 2020 par la Police Nationale Congolaise avant d’être transféré quelques jours plus tard au Parquet Secondaire près le Tribunal de Paix de Mbuji-Mayi.

Les Organisations signataires de la présente déclaration dénoncent l’instrumentalisation des instances judiciaires de Mbuji-Mayi par Mme Linda KABU MUKENDI, épouse de M. Jean Claude MAMPUYA, Directeur Financier de la MIBA, certains hommes d’affaires et autorités judiciaires impliqués dans les malversations à la MIBA qui ont fait arrêter et détenir abusivement M. Claude MIANZUILA pour de prétendues infractions d’imputations dommageables et d’injures publiques.

En dépit de l’absence de la moindre preuve des faits mis à charge de M. Claude MIANZUILA et en violation des tous principes de Droit relatifs à la détention préventive, le Parquet Secondaire près le Tribunal de Paix de Mbuji-Mayi l’a maintenu en détention sous le dossier RMP 2384/CP/TMR pendant une semaine avant de le renvoyer au Tribunal de Paix de Mbujimayi devant lequel il est poursuivi pour ‘‘imputations dommageables’’ et ‘‘injures publiques’’ sous le dossier RP 11925/TP/MBM dont la prétendue victime, Mme Linda KABU MUKENDI, s’est constituée partie civile de manière fantaisiste.

En date du 05 Août 2020, le Tribunal de Paix de Mbuji-Mayi a tenu la première audience dans le dossier de M. Claude MIANZUILA. Au cours de cette audience, les Avocats de M. Claude MIANZUILA ont sollicité sa mise en liberté provisoire, à défaut de la main levée de la détention, en attendant la poursuite de l’instruction de ce dossier vide et fantaisiste.

Les Organisations Membres de la Coordination constatent avec préoccupation la résurgence depuis le début de cette année 2020 des actes d’intimidations et des entraves à l’exercice des libertés publiques dirigés

essentiellement contre les acteurs sociaux (journalistes, défenseurs des droits humains, activistes des mouvements citoyens, lanceurs d'alerte, avocats,...) et les opérateurs politiques discordants.

Au regard de ce qui précède, les Organisations signataires demandent :

➤ ***Au Tribunal de Paix de Mbuji-Mayi :***

- Ordonner la main levée de la détention abusive de M. Claude MIANZUILA

➤ ***Au Comité de Gestion et aux Agents de la MIBA :***

- De s'abstenir de tout acte d'instrumentalisation des instances judiciaires pour faire taire les acteurs sociaux qui font leur travail citoyen de surveillance du fonctionnement des entreprises du portefeuille de l'Etat.

➤ ***Au Parquet Secondaire près le Tribunal de Paix de Mbuji-Mayi.***

- De cesser de se faire instrumentaliser par les agents de la MIBA et certains hommes d'affaires et autorités judiciaires qui abusent de leur pouvoir en donnant des ordres manifestement illégaux dans l'instruction des dossiers judiciaires, notamment celui de M. Claude MIANZUILA ;

➤ ***Au Procureur Général près la Cour d'Appel du Kasai Oriental de :***

- Exiger un rapport urgent sur la régularité de la procédure de détention de M. Claude MIANZUILA
- Ordonner l'inspection de la régularité de l'instruction du dossier M. Claude MIANZUILA devant le Parquet près le Tribunal de Paix de Mbuji-Mayi.
- Ouvrir un dossier disciplinaire à charge du Magistrat qui a injustement maintenu M. Claude MIANZUILA en détention pendant près d'un mois.

➤ ***A l'Inspecteur Général des Services Judiciaires de :***

- Interpeller les Magistrats qui ont posé des actes abusifs de procédure au préjudice de M. Claude MIANZUILA
- Solliciter du Conseil Supérieur de la Magistrature l'ouverture des dossiers disciplinaires à charge des Magistrats qui ont posé des actes abusifs dans l'instruction de M. Claude MIANZUILA

➤ ***A la Commission Nationale des Droits Humains :***

- De prendre des mesures concrètes pour assurer la protection des défenseurs des droits humains, des journalistes, des lanceurs d'alerte et des activistes des mouvements citoyens dans l'accomplissement de leurs missions.

➤ ***Aux Ministres de la Justice et des Droits Humains :***

- De s'assurer du libre exercice par les citoyens et les acteurs sociaux des droits et libertés garantis par la Constitution et les instruments juridiques internationaux relatifs à la défense des droits humains, notamment la Déclaration des Nations Unies sur les Défenseurs des Droits Humains.

➤ ***Au Président de la République :***

- De faire respecter sa promesse de garantir le libre exercice des libertés publiques en République Démocratique du Congo.

Fait en République Démocratique du Congo, le 06 Août 2020

Organisations Signataires

N°	Organisation	Contacts	Siège social
01	Coalition Publiez Ce que Vous Payez	Jean Claude KATENDE	Kinshasa
02	African Resources Watch (AFREWATCH)	Richard MUKENA	Lubumbashi
03	Ligue Congolaise de Lutte Contre la Corruption (LICOCO)	Ernest MPARARO	Kinshasa
04	Southern Africa Resource Watch (SARW)	Georges BOKONDU	Kinshasa
05	Cadre de Concertation de la société civile de l'Ituri sur les Ressources Naturelles (CdC/RN)	Jimmy MUNGURIEK UFOY	Bunia
06	Action Contre l'Impunité et les Droits Humains (ACIDH)	Nicole Odia	Kinshasa
07	Action pour la Défense des Droits des Communautés Locales (ADCL)	Djonga MULAMBA	Lubumbashi
08	Bureau d'Etudes Scientifiques et Techniques (BEST)	Philippe RUVUNANGIZA	Bukavu
09	Justice Pour Tous (JPT)	Raoul KITUNGANO	Bukavu
10	Centre National d'Appui au Développement et à la Participation Populaire (CENADEP)	Jimmy HAMULI	Kinshasa
11	Initiative Bonne Gouvernance et droits humains (IBDH)	Donat KAMBOLA	Kolwezi
12	Maison des Mines du Kivu (MMKi)	Grégoire KASADI	Bukavu
13	Association Africaine de Défense de Droits de l'Homme (ASADHO)	Jean KEBA	Kinshasa
14	Plateforme des Organisations de la Société Civile intervenant dans le Secteur Minier (POM)	Jean Marie KABANGA	Lubumbashi
15	Organisation Congolaise des Ecologistes et amis de la Nature (OCEAN)	Cyrille ADEBU	Kisangani
16	Commission Episcopale sur les Ressources Naturelles (CERN/CENCO)	Henri MUHIYA	Kinshasa
17	Groupe d'Action pour la Non-Violence Evangélique (GANVE)	Crispin ILUNGA	Lubumbashi

18	Centre des Droits Humains et du droit Humanitaire (CDH)	Grégoire MULAMBA	Lubumbashi
19	Observatoire de la Civile pour les Minerais de Paix (OSCMP)	Alexis MUHIMA	Goma
20	Action pour la Défense des Droits Humains (ADDH)	Aimé Banza	Kolwezi
21	Maniema Libertés	Paul KASONGO	Kindu
22	Réseau Ressources Naturelles (RRN)	Jean Marie NKANDA	Kinshasa
23	Observatoire d'Etudes et d'Appui à la Responsabilité Sociale et Environnementale	Freddy KASONGO	Lubumbashi
24	Femmes et Justice Economique (FEJE)	Schola ATADRA	Kinshasa
25	Nouvelle Dynamique Syndicale (NDS)	Jean Pierre MUTEBA	Lubumbashi
26	RENAD	Nicole BILA	Muanda
27	Coalition pour la Gouvernance des Entreprises du Portefeuille de l'Etat (COGEP)	Daudet KITWA	Kolwezi
28	Conseil Régional des Organisations Non Gouvernementales de Développement (CRONGD-KOR)	Dieudonné TSHIMPIDIMBUA	Mbuji-Mayi
29	Action Paysanne contre la Faim (APCF)	Henri LUMBU	Mbuji-Mayi
30	Bureau d'Etudes et d'appui pour le Développement du territoire de Walikale (BEDEWA)	Patrick MABUTWA	Goma
31	Coalition pour la Gestion des Entreprises du Portefeuille de l'Etat	Daudet Kitwa	Kolwezi
32	Forum des Femmes pour la Gouvernance des Ressources Minières en RDC	Lisette Mavungu	Kinshasa
33	Coalition Touche Pas à Mon Cobalt	Franck Fwamba	Lubumbashi

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

Maître Georges Bokonde : +243817070127,
GeorgesM@sarwatch.org

Nicole Odia +243997020609
nodiakayembe@gmail.com

Henri Muhiya : +243810526141
hmuhiya@gmail.com

Emmanuel Umpula : +243818577577,
emmanuelumpula@afrewatch.org